



IVRY
S/SEINE

Accusé de réception en préfecture
094-219400413-20240704-AR202407_02-AI
Date de télétransmission : 04/07/2024
Date de réception préfecture : 04/07/2024

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

DISPOSITIONS ORGANIQUES

Délégation d'officier d'état civil

Mariage du vendredi 12 juillet 2024 à 15h

de Monsieur William SAMAN et de Madame Seçil KAYISCI

LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-18 et L.2122-32,

vu le procès-verbal du 28 juin 2020 portant installation du Conseil municipal,

vu le procès-verbal du 4 juillet 2020 portant élection du Maire et des adjoints au Maire,

considérant que le Maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et, en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à des membres du Conseil municipal,

ARRETE

ARTICLE 1 : DELEGUE Monsieur Walid BADI, Conseiller municipal, en tant qu'officier d'état civil, pour célébrer le mariage prévu le vendredi 12 juillet 2024 à 15h, de Monsieur William SAMAN et de Madame Seçil KAYISCI.

ARTICLE 2 : CHARGE la Directrice Générale des Services de la Mairie de l'exécution du présent arrêté qui lui sera communiqué.

IVRY
S/SEINE

Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 3 : AMPLIATION du présent arrêté sera notifiée aux intéressé(e)s et transmise après publication au Procureur de la République, à la préfète du Val-de-Mame, ainsi qu'aux services municipaux intéressés.

FAIT EN MAIRIE LE 04 JUIL. 2024

TRANSMIS EN PREFECTURE
LE 04 JUIL. 2024
RECU EN PREFECTURE
LE 04 JUIL. 2024
PUBLIE PAR VOIE ELECTRONIQUE
LE 04 JUIL. 2024

Le Maire d'Ivry-sur-Seine

Philippe BOUYSSOU



Le délai de recours contentieux devant le Tribunal Administratif est de deux mois à compter de la publication du présent acte.